



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 75/17

### Objet

Adoption du règlement  
communautaire des  
transports

### Secrétaire de séance

Colette HANRARD

### Rapporteur :

Gérard FERNOUX-COUTENET

Conseil Communautaire  
26 juin 2017  
Abergement-la-Ronce - 18h30

## DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57  
Nombre de procurations : 21  
Nombre de votants : 78  
Date de la convocation : 20 juin 2017  
Date de publication : 04 juillet 2017

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, C. Demortier, A. Douzenel, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, JM. Sermier, JC. Wambst, H. Prat, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot suppléé par M. Gauthier, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget suppléé par Y. Besson, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

### Délégués absents ayant donné procuration :

G. Soldavini à D. Bernardin, P. Verne à G. Fernoux-Coutenet, P. Blanchet à J. Thurel, F. Barthoulot à JC Wambst, M. Berthaud à A. Douzenel, P. Bouvret à A. Hamdaoui, JP. Cuinet à J. Péchinot, I. Delaine à C. Demortier, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à JM. Sermier, P. Jaboviste à S. Kayi, P. Jobez à J. Gruet, JP. Lefèvre à C. Bourgeois-République, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, E. Schlegel à S. Marchand, I. Voutquenne à I. Girod, L. Bernier à H. Prat, F. David à JP Fichère, G. Coutrot à JB Gagnoux, M. Boué à JM. Daubigney, P. Tournier à G. Fumey.

### Délégués absents non suppléés et non représentés :

JC Lab, S. Champanhet, S. Hédin, D. Chevalier, D. Baudard, V. Chevriaut.

La Communauté d'Agglomération est compétente pour l'organisation des transports urbains et scolaires sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, elle adopte un règlement des transports définissant les règles d'utilisation du réseau T.G.D. par la clientèle le fréquentant, les principes d'organisation des services, les règles de sécurité et de discipline... Il est revu chaque année pour s'adapter à l'évolution des services.

Pour l'année scolaire 2017/2018, il convient d'adapter le règlement à l'évolution du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Sur le volet transport scolaire, les scolaires des cinq nouvelles communes Champagny, Chevigny, Peintre, Pointre et Moissey dépendent de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Ils sont désormais bénéficiaires de la carte des transports scolaires du Grand Dole, et voyagent gratuitement à raison d'un aller-retour par jour pendant les périodes scolaires. Les scolaires qui empruntent les lignes Jurago et qui sortent et entrent du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole auront également une carte Jurago.

Ces modifications figurent dans le document annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** le nouveau règlement communautaire des transports tel qu'annexé,
- **AUTORISE** sa diffusion.

Fait à Abergement-la-Ronce,  
Le 26 juin 2017  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- CarPostal Dole